

Académie Française de Judo

Compte-rendu de la session du Mercredi 31 Mai 2017



***ACADÉMIE
FRANÇAISE
DE JUDO***

Ouverture de la session : 10h30

Fermeture prévisionnelle de la séance : 16h

Académie Française de Judo

ORDRE DU JOUR ET DÉROULÉ DE LA SESSION

1^{ère} partie

1. Ouverture de la session par le Secrétaire

André BOURREAU ouvre la session à 10h30 et excuse les absents : M. COURTINE et M. BROUSSE, avec qui il a par ailleurs échangé au téléphone en début de semaine.

André BOURREAU explique le contexte de la tenue de la dernière session de l'Académie et revient sur la disparition soudaine de Pierre ALBERTINI.

2. Compte-rendu de la session du 16 Mars 2017

André BOURREAU demande si certains membres ont des remarques concernant ledit compte-rendu.

Aucune remarque n'est apportée par les membres.

= VOTE

= Compte-rendu adopté à l'unanimité

3. Installation des membres actifs permanents choisis lors de la dernière session

Jean-Jacques MOUNIER, nouvellement installé, après une présentation faite par ses parrains, considérés comme des frères de parcours dans bien des domaines (*Jean-Luc ROUGÉ et Jean-Claude BRONDANI*), explique ce que cette installation représente pour lui notamment puisqu'il occupera le siège initialement occupé par Pierre ALBERTINI, un autre ami de longue date.

« Sans le judo, je désespère surtout dans un monde qui n'est pas d'équerre. »

Patrick VIAL remercie ses deux parrains pour leur témoignage d'introduction à cette session (*Jacques DELVAUX et Serge FEIST*) et ajoute ses remerciements voulus aussi publics pour Louis RENELLEAU.

Patrick VIAL revient sur l'importance pour lui d'appartenir à cette entité puisqu'elle est nécessaire au maintien des valeurs traditionnelles.

Le chantier est bien entendu immense, dense mais nécessaire : en effet, si la vitrine du haut niveau est importante, elle ne doit pas se faire au détriment de la motivation de nos 600 000 licenciés.

4. Affaires en cours :

a. Information sur le centre de documentation fédéral (Jean-Pierre TRIPET)

Jean-Pierre TRIPET expose les modalités de travail au sein du CDI

Du nouveau mobilier spécifique au classement a été acheté pour le CDI.

Emmanuelle OLLIER a débuté son « audit » au sein du CDI pour envisager la finalisation du dispositif méthodologique de classement qui sera remis aux Académiciens pour l'été 2017.

Ces travaux ont été élaborés selon la « **méthode Dewey** » adaptée à nos propres besoins qui avait d'ailleurs été proposée aux Académiciens et soumise à leur approbation.

b. Interviews des personnalités marquantes du Judo (Jean-Claude BRONDANI)

Jean-Claude BRONDANI explique les raisons pour lesquelles le dossier de l'interview de Jean GAILHAT est actuellement toujours en cours de finalisation par le service audio-visuel : il leur manque des photographies qui sont nécessaires à la finalisation du montage.

c. Signe de reconnaissance des académiciens (Jean-Luc ROUGÉ)

La proposition du bijoutier rencontré en début de semaine est un fibule (*une forme d'attache qui fonctionne avec un même système de fermeture à visser à la différence d'une broche : cela permet un modèle plus fin et plus discret*).

Celle-ci doit être affinée et il faut étudier le budget représentatif d'un tel achat.

Il est proposé aux Académiciens de songer à une participation financière pour un tel achat : cette proposition fait l'objet d'un premier consensus général.

Le dossier est à affiner pour la prochaine session.

5. Assemblée générale de l'Académie :

Assemblée générale : intervention JLR : elle doit se faire une fois l'exercice terminé. (= exercice financier)

Selon l'article 11 des statuts, il faut convoquer régulièrement l'Académie pour le mois de Janvier, permettant ainsi la clôture des comptes de l'année réalisée.

a. Ouverture et Rapport moral du secrétaire (André BOURREAU)

André BOURREAU donne lecture du rapport moral de l'exercice écoulé.

= demande de modification du rapport moral : il est demandé à l'unanimité d'ajouter l'installation de Patrick VIAL qui a été omise lors de la rédaction du rapport.

= VOTE

= Rapport moral adopté à l'unanimité, corrigé dans le sens indiqué ci-dessus.

b. Présentation du projet de budget (Yvon MAUTRET)

⇒ **Discussion puis vote**

Yvon MAUTRET explique que la proposition de budget est uniquement prévisionnelle. Par ailleurs, l'Assemblée Générale doit être convoquée une fois l'accès aux comptes permis pour ainsi siéger de façon régulière et conformément à nos propres dispositions statutaires.

Discussion autour de la scission budgétaire entre le budget de fonctionnement propre de l'Académie, pour lequel un prévisionnel est proposé par Yvon MAUTRET et le budget de fonctionnement du CDI.

Comme le précise Jean-Luc ROUGE, ce sujet n'est pas stricto sensu à l'ordre du jour de la session puisqu'il s'agit là finalement d'échanges liés à la ventilation financière des écritures comptables au sein du budget total de la Fédération. Jean-Luc ROUGE rappelle que toutes les commissions fédérales fonctionnent d'ailleurs avec les moyens mis à disposition par la FFJDA ; ces moyens restant complètement transparents sur le plan budgétaire aux yeux de ladite commission.

APÉRITIF avec photo de l'Académie dans sa nouvelle composition

DÉJEUNER de TRAVAIL

André BOURREAU expose les raisons de ce déjeuner de travail et précise le mode de fonctionnement de celui-ci : chacun sera amené à s'exprimer sur les dossiers qui lui tiennent à cœur.

Jean-Luc ROUGE expose qu'il serait intéressant de constituer des sortes de **groupements de travail**, avec un **rapporteur** qui retranscrit les échanges qui peuvent être d'autant plus productifs qu'ils seront amicaux et conviviaux : il serait nécessaire de reprendre certains de nos éléments historiques et les retranscrire sous forme de journal.

Il faut absolument coucher sur du papier nos souvenirs que nous partageons et ce partage conduira à une meilleure production sera une transcription des souvenirs, du vécu des hommes qui ont façonné notre histoire.

Pierre GUICHARD : réaliser des **interviews filmées** des personnalités les plus marquantes.

Pour les autres recensements des personnalités marquantes, Pierre GUICHARD précise qu'il faudrait que l'Académie établisse une trame de fiche validée en plénière et que l'on pourrait établir une liste de personnalités marquantes non limitative également déterminée par l'Académie.

Pierre GUICHARD explique qu'il a de son côté réfléchi sur une liste de thèmes de travail, les grandes orientations de réflexion de l'Académie : André précise qu'il s'agit là de toute la tâche mais aussi la raison d'être de l'Académie. Pierre GUICHARD explique qu'il faudrait en remplissant des données arriver à la création de « **fiches CV** » qui sont établies et ensuite labellisées par l'Académie : ce sont des véritables productions académiques.

Il faut pour cela rationaliser les travaux et établir une méthodologie nécessaire à nos productions.

Il faut cela dit établir une liste thématique priorisée pour ne pas se laisser submerger par cette masse de sujets possibles.

L'Académie se doit de déterminer des priorités.

Pour la consultation, la décision est prise d'utiliser exclusivement la voie numérique. De la même manière, le CDI sera numérique : aucune possibilité de reprendre les documents.

Jean-Claude BRONDANI précise que l'on pourrait travailler sur 2 axes :

- Un sujet collectif qui concernera tous les académiciens et les impliquera tous : les travaux et la production seront nécessairement communs.
- Un sujet individuel parce qu'il touche l'académicien : il est choisi par lui et aboutira à une production personnelle.

Le produit fini du sujet commun sera remis pour approbation et labellisation académique en Assemblée Générale.

Jean-Luc ROUGE rejoint cette proposition. Pierre GUICHARD ayant déjà évoqué des thèmes de réflexion, il est proposé de déterminer dès maintenant un thème de travail.

- ⇒ Sujet de réflexion commun : **la naissance du judo sportif**
- ⇒ Sujets personnels de réflexion : ceux-ci peuvent être travaillés en petits groupes
 1. « Les catégories de poids » (André BOURREAU),
 2. « Historique Judo Français en institutions » : dates pour déterminer des périodes de travail (Y. MAUTRET + P. GUICHARD = réalisation d'un « canevas » de dates clés pour voir en prochaine réunion les axes d'orientation des travaux de chacun sur ce thème)
 3. « Historique des championnats du monde senior » (Serge FEIST + Patrick VIAL)
- ⇒ Méthodologie de travail : pour la prochaine réunion : présenter un plan détaillé sur ce thème.
- ⇒ Organisation de la prochaine réunion : mettre en liens et en corrélation les premières « réflexions » des académiciens sur ce thème de travail collectif : le but de la prochaine session sera d'élaborer, de préparer une liste sur ce thème.

ORDRE DU JOUR ET DÉROULÉ DE LA SESSION

2^{ème} partie

6. Faire vivre l'Académie : (André BOURREAU)

- 1. Intervention prévue de l'Académie lors du Colloque National des Hauts Gradés**
- 2. Intervention de l'Académie lors du colloque national des vice-présidents culture judo**
- 3. Présence de l'Académie à l'Assemblée Générale Fédérale**

7. Valorisation et reconnaissance des personnalités œuvrant dans le champ des missions de l'Académie et réflexion sur les moyens de reconnaissance :

a. Label, prix etc...

b. Construction d'un groupe sur ce sujet

Il faudra également garder à l'esprit que l'Académie sera amenée à attribuer des prix.

2 précisions :

- Il faut déterminer la **nature** des prix qu'elle souhaite remettre
- Il faut élaborer un système de **gradation** de ces derniers.

8. TOUR DE TABLE : Intervention de chaque membre de façon brève (4 à 5 min) mais précise pour présenter ses options personnelles et la nature de sa participation à la production de documents.

⇒ **CLÔTURE DE LA SÉANCE : 16h**

⇒ **CALENDRIER DE LA PROCHAINE RÉUNION :**

Jeudi 19 Octobre 2017 = 10h30 à 17h (FFJDA)

Les horaires sont donnés à titre indicatif.